**Communiqué 2020-03-14-1 Le 14 mars 2020**

**COMMENTAIRE SUR PAGE DES CROUPIERS**

Bonjour à tous,

Afin d’éviter toute confusion, je vous demande de ne plus vous fier aux nouvelles qui n’ont pas été approuvées par le syndicat.

J’ai mandaté Marie-Claude Simard d’afficher les résultats des discussions que j’ai avec l’employeur.

Vous devez vous fier sur ces publications.

Solidairement,

**Denis Galy**

**Président SCCM**